



Situation ingérable, appartement à nos 2 noms ? avenant au bail ?

Par **moza_old**, le **15/09/2007** à **16:38**

Bonjour,

Je m'en remets à vous pour avoir quelques conseils car je suis un peu perdu.

Ma copine et moi avons pris un appartement (mi AP-HP mi mairie, appartement obtenu par l'hôpital), il y a presque 1 an.

Depuis rien ne va plus.

A ce jour, elle est en train de trouver un autre appartement, loin de moi pour mon plus grand bonheur.

Elle doit quitter l'appartement la semaine prochaine, en fait afin que je puisse y retourner car depuis la semaine dernière je suis avec mon sac pour passer la nuit chez des amis, ne retournant plus dans l'appartement en raison de la situation.

Alors que tout est à mon nom, edf, telecom, internet, caution.

Je vous écris, car ma grande inquiétude, est la suivante:

- Nos deux noms sont sur le bail, je ne veux plus qu'elle puisse venir comme ça chez moi à sa guise.

Apparemment sur le bail y a une clause de solidarité, et si j'ai bien compris elle restera sur le bail, car en cas de non paiement elle sera sollicitée.

Donc comment puis-je faire pour me protéger, afin qu'elle n'ait plus le droit de venir comme elle le veut chez moi dans les prochains jours ? un avenant est-il possible au bail ?

Dois-je faire un courrier à la responsable du parc logement ?

et enfin, elle m'a souvent dit, que fera une lettre disant qu'elle n'habite plus dans l'appartement ? doit-elle stipuler quelque chose en particulier ?

J'aimerais faire le maximum afin d'être enfin tranquille et me sortir de ce calvaire que je vis depuis plusieurs mois, je vous remercie d'avance si vous parvenez à m'aider.

Cordialement Lilian